

Information générale

Cours	
Titre	MCB3051-A-H21 - Microbiologie des aliments 2
Nombre de crédits	3
Sigle	MCB3051-A-H21
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=190527
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Hiver
Année	2021
Mode d'enseignement	À distance
Déroulement du cours	Cours théoriques – À distance (voir Activité à chaque séance pour connaître l'approche de l'enseignement et la période de disponibilité de l'enregistrement) Vendredi, 08:30-11:30 (08 janv. au 23 avr.)
Charge de travail hebdomadaire	3 - 0 - 6

Enseignant		
Dr Guy Lemay	Titre	Professeur responsable Professeur titulaire
	Coordonnées	guy.lemay@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Dr Martin Clément	Titre	Conférencier
	Coordonnées	martin.clement@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Dre Julie Brassard	Titre	Conférencière
	Coordonnées	julie.brassard@canada.ca
	Disponibilités	Par courriel
Dre Rose-Marie Duret	Titre	Conférencière
	Coordonnées	rosieduret@hotmail.com
	Disponibilités	Par courriel
Dr Louis Laleye	Titre	Conférencier
	Coordonnées	laleye.louis@gmail.com
	Disponibilités	Par courriel
Dre Caroline Leclerc	Titre	Conférencière

	Coordonnées	caroline.leclerc@ecolab.com
	Disponibilités	Par courriel

Dr Pierre Lemieux	Titre	Conférencier
	Coordonnées	pierrel@eclipse-tech.ca
	Disponibilités	Par courriel

Dre Caroline Santerre	Titre	Conférencière
	Coordonnées	caroline.santerre@canada.ca
	Disponibilités	Par courriel

Dr Tony Savard	Titre	Conférencier
	Coordonnées	tony.Savard@canada.ca
	Disponibilités	Par courriel

Personne-ressource

Fée-Ann C. McNabb	Responsabilité	Conseillère aux programmes d'études
	Coordonnées	fee-ann.chapman.mc.nabb@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

Oumarou Ouedraogo	Responsabilité	Auxiliaire-modérateur Zoom
	Coordonnées	oumarou.ouedraogo.1@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

Émilie Nadeau	Responsabilité	Technicienne en gestion des dossiers étudiants
	Coordonnées	emilie.nadeau@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

Description du cours

Description simple	Approfondissement de notions de microbiologie alimentaire; l'aliment comme milieu de croissance; microflores; notions de contrôle des flores; utilisation des flores microbiennes en fabrication alimentaire et formulation.
---------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Description détaillée	
Place du cours dans le programme	Cours préalable : MCB 3050 Cours à option pour les étudiants au baccalauréat en microbiologie et immunologie

Apprentissages visés

Objectifs généraux
Objectifs d'apprentissage

Calendrier des séances

8 janvier 2021	<p>Titre Dr Pierre Lemieux</p> <p>Contenus Impact de la microbiologie sur le design d'une usine alimentaire</p> <p>Activités 08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement disponible tout le trimestre</p>
15 janvier 2021	<p>Titre Dr Pierre Lemieux</p> <p>Contenus Impact de la microbiologie sur le design d'une usine alimentaire (suite)</p> <p>Activités 08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement disponible tout le trimestre</p>
22 janvier 2021	<p>Titre Dre Caroline Leclerc</p> <p>Contenus Lavage et sanitation en usine alimentaire</p> <p>Activités 08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (TEAMS) Enregistrement disponible tout le trimestre</p>
29 janvier 2021	<p>Titre Dre Caroline Leclerc</p> <p>Contenus Lavage et sanitation en usine alimentaire (suite)</p> <p>Activités 08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (TEAMS) Enregistrement disponible tout le trimestre</p>
5 février 2021	<p>Titre Dre Caroline Santerre</p> <p>Contenus Plan de contrôle préventif et réglementation</p> <p>Activités 08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Aucun enregistrement</p>

12 février 2021	Titre	Dr Martin Clément
	Contenus	Viandes fermentées
	Activités	08:30-10:30 Cours théorique Capsules/présentations préenregistrées Enregistrement disponible tout le trimestre 10:30-11:30 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement disponible tout le trimestre
19 février 2021	Titre	Dre Julie Brassard
	Contenus	Virologie alimentaire
	Activités	08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement disponible jusqu'à l'examen final
26 février 2021	Contenus	Examen intra
	Activités	08:30-10:30 Examen intra En ligne
	Évaluation	Examen intra - 40% Couvrant la matière du 08 janvier au 12 février inclusivement.
5 mars 2021	Contenus	Semaine de lecture
	Activités	Semaine de lecture
12 mars 2021	Titre	Dr Tony Savard
	Contenus	Légumes fermentés
	Activités	08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement disponible tout le trimestre
19 mars 2021	Titre	Dre Rose-Marie Duret
	Contenus	Plats cuisinés
	Activités	08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Aucun enregistrement

26 mars 2021	Titre	Dre Rose-Marie Duret
	Contenus	Plats cuisinés (suite)
	Activités	08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Aucun enregistrement
2 avril 2021	Contenus	Congé férié
	Activités	Congé férié
9 avril 2021	Titre	Dr Louis Laleye
	Contenus	Probiotiques
	Activités	08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Aucun enregistrement
16 avril 2021	Titre	Dr Louis Laleye
	Contenus	Bactéries lactiques et applications dans les produits laitiers
	Activités	08:30-11:30 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Aucun enregistrement
23 avril 2021	Titre	Libre
	Contenus	Libre
	Activités	
30 avril 2021	Contenus	Examen final
	Activités	08:30-11:30 Examen final En ligne
	Évaluation	Examen final 60% Couvrant la matière du 19 février au 16 avril inclusivement.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

26 février 2021	Activité	Examen intra 08:30-10:30
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 08 janvier au 12 février inclusivement.
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
	Pondération	40 %
30 avril 2021	Activité	Examen final 08:30-11:30
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 19 février au 16 avril inclusivement.
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
	Pondération	60 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	Toute absence lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_ Absence_Évaluation sous l'encadré Remplir nouveau form. disponible dans votre Centre étudiant. Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). La décision sera rendue après vérification des documents soumis.
Matériel autorisé	Pour l'examen intra, seules les notes de cours sont autorisées. Aucune autre ressource n'est permise. Aucune documentation autorisée pour l'examen final.
Seuil de réussite exigé	D (50%)

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	29 janvier 2021
Date limite d'abandon	19 mars 2021

Fin du trimestre	30 avril 2021
Évaluation de l'enseignement	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Permis.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Notes de cours (Sur StudiUM)

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Ressources complémentaires

Sites Internet

Procédure **Zoom** pour tous les participants qui ont une adresse
@umontreal.ca

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: [2. Lien Zoom du MCB3051](#)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca/>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

avantage. Consultez-le !

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Autres

Le règlement des études du premier cycle de de l'Université de Montréal

(<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>)

mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).

2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera

effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>